

DÉPUTÉ GAGAN SIKAND
MISSISSAUGA-STREETVILLE

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



GAGAN SIKAND DÉPUTÉ
MISSISSAUGA-STREETVILLE

RAPPORT SUR LES
CONSULTATIONS PUBLIQUES
SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

CONSULTATION(S)			
Dates des rencontres	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés venus aider lors de la rencontre.)
1. 12 septembre 2016	18 h à 20 h	Centre communautaire et bibliothèque de Meadowvale	50 personnes
2.			
3.			
4.			
Forme : Oui – Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement Oui – Présentation du cabinet du député Oui – Micro ouvert Non – Période de questions et réponses Oui – Conférencier invité Autre (veuillez préciser) : un questionnaire de 29 questions basées sur les questions comprises dans les sondages de Abacus Data et de Représentation équitable au Canada a été rempli par les participants.			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : Oui	Remplacement du mode de scrutin actuel : Oui	Participation électorale : Oui	Accessibilité et inclusion : Oui

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél./tel: 613-992-3150 Téléc./Fax: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Vote obligatoire : Oui	Vote en ligne : Oui	Représentation locale : Oui	Autre (veuillez les préciser et les décrire ci-dessous)
------------------------	---------------------	-----------------------------	---

QUESTIONS DÉBATTUES

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)

En ce qui concerne leurs sentiments envers le système électoral actuel, selon les résultats du questionnaire, 40 % ont indiqué qu'ils croient que des changements importants doivent être apportés et 33 % croient que le système doit être complètement modifié.

Lorsqu'on leur a demandé ce qui devrait être principalement amélioré dans notre système électoral actuel, selon les résultats du questionnaire

- 48 % ont indiqué son engagement auprès des électeurs
- 32 % ont indiqué son efficacité et sa légitimité
- 11 % ont indiqué son intégrité
- 9 % ont indiqué son accessibilité

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient l'impression que le système électoral actuel représentait réellement les croyances de tous les Canadiens, selon les résultats du questionnaire

- 30 % étaient d'accord (28 % légèrement et 2 % fortement)
- 63 % étaient en désaccord (22 % légèrement et 41 % fortement)
- 7 % ne savaient pas

Lorsqu'on leur a demandé s'ils pensaient qu'ils seraient plus enclins à voter s'ils avaient le sentiment que le système électoral reflétait mieux les croyances des Canadiens, selon les résultats du questionnaire

- 89 % étaient d'accord (63 % fortement et 26 % légèrement)
- 2 % étaient fortement en désaccord
- 9 % ne savaient pas

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient l'impression que leur vote importait dans le système électoral actuel, selon les résultats du questionnaire

- 65 % étaient d'accord (41 % légèrement et 24 % fortement)
- 35 % étaient en désaccord (11 % légèrement et 24 % en désaccord)

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Veuillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél./tel: 613-992-3150 Téléc./Fax: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants ont été invités à classer les systèmes électoraux compris dans la présentation en ordre de préférence

- Gardez à l'esprit que les résultats peuvent être biaisés puisque plusieurs répondants ont déclaré ne pas avoir une bonne compréhension des différents systèmes électoraux et peuvent avoir été influencés par la présentation de Représentation équitable à Peel
- 33 % ont indiqué que la représentation proportionnelle mixte était leur premier choix
- 26 % ont indiqué que la représentation proportionnelle de liste ouverte était leur premier choix
- 16 % ont indiqué que la représentation proportionnelle de liste fermée était leur premier choix
- 16 % ont indiqué que le scrutin préférentiel était leur premier choix
- 5 % ont indiqué que le scrutin à deux tours était leur premier choix
- 5 % ont indiqué que le système majoritaire uninominal à un tour était leur premier choix

Lorsqu'on leur a demandé ce qu'étaient les cinq objectifs d'un système électoral, selon eux, les cinq choix les plus communs étaient

- Le système garantit que le nombre de sièges occupés par un parti au Parlement correspond étroitement à son degré d'appui dans tout le pays
- Le scrutin est simple et facile à comprendre
- Le système permet d'élire directement des députés qui représentent les communautés
- Le système garantit que les sièges au Parlement reflètent la proportion de votes reçus par un parti à l'échelle nationale
- Le système empêche qu'un parti n'ayant pas obtenu la majorité des votes adopte des lois sans l'appui des autres partis

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Il y a eu une forte demande pour l'introduction du vote en ligne, alors que plusieurs participants ont exprimé qu'ils croyaient que la participation électorale augmenterait s'il était mis en place.

De plus, selon les réponses du questionnaire, une majorité de participants ont affirmé avoir appuyé un candidat en particulier, mais pas le parti auquel il appartenait (et inversement). En conséquence, cette information pourrait suggérer qu'il y a une difficulté à déterminer pour qui voter.

Une portion des participants avaient l'impression que l'implantation de la représentation proportionnelle augmenterait la participation électorale puisqu'ils pensaient que les électeurs seraient encouragés par la possibilité de voir des candidats appartenant à des partis plus petits être élus.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler

Veuillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél./tel: 613-992-3150 Téléc./Fax: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

son vote.) (limite suggérée : 500 mots)	
<p>Lorsque l'idée du vote obligatoire a été soulevée par l'un des participants pendant la partie micro ouvert de la soirée, les participants étaient plutôt divisés.</p> <p>Une certaine portion des participants aimait l'idée d'une forme d'incitatif financier pour voter (crédit d'impôt, etc.) et avaient l'impression que le vote obligatoire entraînerait des résultats qui reflètent réellement les croyances de tous les Canadiens. Par contre, plusieurs participants avaient l'impression que le vote obligatoire était antidémocratique.</p>	
Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)	
<p>Le vote en ligne a été discuté avec un appui enthousiaste, alors que plusieurs participants ont réclamé son implantation. Par contre, d'autres modes de scrutin (s'enregistrer pour voter, voter en secret) n'ont pas été soulignés au cours de la soirée.</p>	
D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)	
<p>La question du référendum a été débattue. Les participants étaient divisés sur le sujet. Les partisans du référendum ont soutenu que celui-ci était la seule façon d'assurer que les voix des Canadiens soient entendues et qu'il était le moyen le plus démocratique de mener une réforme électorale.</p> <p>Les opposants au référendum ont soutenu que les référendums étaient un moyen utilisé par le gouvernement pour faire des promesses, puis les oublier.</p> <p>Par contre, il semble y avoir un consensus voulant que, s'il devait y avoir un référendum, le gouvernement doive s'assurer que le public est bien renseigné sur les différents systèmes électoraux.</p>	
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)	
<ul style="list-style-type: none"> - En ce qui concerne le contenu discuté dans la présentation PowerPoint, plusieurs participants ont énoncé leur confusion envers les différents systèmes électoraux. 	

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél./tel: 613-992-3150 Téléc./Fax: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- Un certain nombre de participants ont démontré un appui envers une forme de système de représentation proportionnelle.
- Par contre, cet appui peut être biaisé en raison de la présentation de Représentation équitable au Canada qui a manifesté clairement son appui pour une représentation proportionnelle.
 - En ce qui concerne ce qu'ils pensent du système électoral actuel, le consensus entourant le débat était qu'une forme de réforme devait être apportée, alors que plusieurs ont exprimé leur mécontentement envers le système actuel.
 - Ils avaient l'impression que le système majoritaire uninominal à un tour était antidémocratique et ne représentait pas réellement les croyances de tous les Canadiens.
 - L'idée du vote obligatoire a été soulevée, par contre, les participants semblaient divisés sur la question.
 - En ce qui concerne l'idée d'un référendum, une fois de plus, les participants étaient divisés alors que certains d'entre eux s'exprimaient en faveur d'un référendum et d'autres contre. Lors de la discussion sur le référendum, un certain nombre de participants ont affirmé que si un référendum devait avoir lieu, le gouvernement devrait s'assurer que le public est bien renseigné sur la question.
 - La question du vote en ligne a été abordée au cours de la discussion avec un large appui.
 - Un certain nombre de participants ont exprimé qu'ils croyaient que le vote électronique pouvait être fait de façon sécuritaire, étant donné que les déclarations de revenus peuvent être faites en ligne en toute sécurité.
 - Il a aussi été mentionné que le vote en ligne encouragerait davantage de jeunes électeurs à participer au processus électoral.

Veillez consulter le document Word ci-joint pour connaître tous les résultats du questionnaire.

Rapport présenté au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)	Date : 13 octobre 2016
Signature du (de la) député(e) :	Député Gagan Sikand

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél./tel: 613-992-3150 Téléc./Fax: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél./tel: 613-992-3150 Téléc./Fax: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016